

attentes des populations par le représentant parlementaire. Nous ne voulons pas créer l'impression qu'il pourrait y avoir un hiatus beaucoup trop long entre le moment des négociations et les prises de décision politique.

Qu'attendons-nous d'Ottawa? Et bien nous attendons une étape déterminante, un pas en avant pour surmonter les contraintes qui nous empêchent encore à parvenir à un accord pour la réduction des armes conventionnelles en Europe avant l'été.

Nous voudrions en ce qui concerne la définition des chars et pour les différenciations régionales et le dépôt, que la convergence qui est issue des négociations de Vienne se fasse maintenant consolidée. Les pays de l'Ouest ont récemment présenté de nouvelles propositions pour surmonter aussi rapidement que possible les différences qui existent encore sur deux aspects majeurs et résiduels des négociations, les aéronefs et le personnel militaire.

Nous voudrions nous tourner vers nos interlocuteurs de l'Est pour qu'ils laissent tomber cette invitation au compromis afin de pouvoir fournir à nos négociateurs respectifs les directives concrètes leur permettant de résoudre les difficultés encore existantes, encore sur le tapis. Il est nécessaire de conclure la première phase de Vienne pour passer à la phase suivante, à de nouvelles réductions, à une réorientation des structures et doctrine militaire au sens défensif, et à une sécurité caractérisée par des instruments croissants de coopération avec les autres.

Le point d'arrivée devra être un régime de sécurité unique fondé sur une coopération avec les autres, dans lequel les alliances constitueront le foyer principal de convergence pour leur position respective et l'indépendance et l'intégrité de chaque état est garantie indépendamment du groupe militaire auquel il appartient.

Et c'est pourquoi je crois qu'à partir d'Ottawa devrait être lancé également un troisième signal, non moins fondamental et à certains égards la conséquence naturelles des autres. Je veux parler du consensus par lequel avec l'instrument maintenant obtenu de la CSCE, on pourra initier de nouvelles négociations à 35m, mettre donc la possibilité de la coexistence en Europe sur de nouvelles bases et l'établissement des règles qui les régiront d'ici jusqu'au troisième millénaire, faisant de notre continent une région de paix et de prospérité.

A partir du sommet des 35 pays qui devrait se tenir avant la fin de l'année, nous devons immédiatement commencer des négociations pour construire la coexistence en Europe sur la base des changements que j'ai mentionnés en une Europe qui ne serait plus en effet accrochée à l'insécurité et à l'angoisse des équilibres et ou des